

Cabude n°2

CONFERENCE DE PRESSE MAREE NOIRE,  
le 28 Mars 1978.

DECLARATION D'E. MAIRE.

La marée noire qui déferle sur les côtes de Bretagne <sup>des flots</sup> de l'Amoco Cadiz est une catastrophe économique et écologique. La C.F.D.T a plusieurs raisons de s'exprimer et d'agir à partir de son rôle d'organisation syndicale <sup>et de la</sup> situation des travailleurs qu'elle regroupe <sup>et qui</sup> sont gravement touchés soit directement au niveau de leur emploi et de la dégradation de leur environnement, soit indirectement par toutes les conséquences à court, moyen et long terme de la situation créée.

Les marins pêcheurs, l'U.R. Bretagne, la F.G.T.E., la F.U.C., la Fédération de l'Alimentation, la F.G.A., la F.G.M. vous décriront certaines conséquences, actuelles ou prévisibles, sur les travailleurs de leur profession ou de leur secteur. Ils analyseront les causes et les responsabilités.

Pour ma part, je voudrais vous communiquer l'analyse de la confédération et mettre en évidence un certain nombre d'aspects :

- 1) L'imprévoyance, la légèreté des pouvoirs publics, marquent l'insuffisance de prévention,
- 2) la permanence du risque dûe à une logique de croissance et de profit,
- 3) le lien entre les conditions de travail et les risques d'accident, les dégâts du progrès technique non maîtrisé.

\*\*\*

1) L'IMPREVOYANCE, L'ABSENCE DE PREVENTION.

C'est le 4ème accident en 10 ans. Le Torrey-Canon, le Bolhen, l'Olympic-Bravery, n'ont pas suffi pour prendre le problème à bras le corps.

A chaque fois, les mêmes discours, les mêmes promesses de réglementations. La fatalité, la tempête, la responsabilité des éléments sont chaque fois invoquées. Or, la mer est faite de vagues, l'air fait du vent. Il n'y a rien là d'extraordinaire, ni d'imprévisible.

Depuis le Torrey-Canon, rien n'a été fait sur la sécurité concernant la conception et l'aménagement des pétroliers, rien non plus pour interdire les itinéraires dangereux pour les côtes, ni pour mettre un terme au scandale des pavillons de complaisance.

Gouverner, c'est prévoir, a-t-on dit. Quand non seulement on ne prévoit pas, mais on ne tient même pas compte de ce qui est déjà arrivé, on n'a pas le droit d'invoquer la fatalité. Les pouvoirs publics portent dans cette affaire une responsabilité écrasante. [La marée noire de Portsall permet également de jauger à leur juste valeur les moyens mobilisés pour défendre la nature.]

Des déclarations, des promesses, il y en a eu dans le passé notamment lors de la catastrophe du Torrey Canon le 18 Mars 1967. Le Ministre de l'Intérieur à l'Assemblée Nationale, après la description de l'ampleur du sinistre, sans pour autant céder au pessimisme disait-il "nous a armés pour lutter désormais dans de meilleures conditions" !. La lecture du débat est édifiante, mot pour mot, on se croirait aujourd'hui; les mêmes appels à la solidarité pour masquer les mêmes carences.

## 2) LA PERMANENCE DU RISQUE DU A UNE LOGIQUE DE CROISSANCE ET DE PROFIT.

La course à la croissance pour la croissance induit une consommation d'énergie toujours plus grande. Qu'il s'agisse du nucléaire ou du transport du pétrole, c'est le gigantisme, la concentration, le secret des décisions, l'ignorance des populations des risques qu'on leur fait encourir par la main-mise des multinationales, alors que dès l'échouage du pétrolier, on savait parfaitement ce qu'il allait advenir : la rupture du bateau et l'impos-

sibilité de venir à bout de la cargaison par pompage en ces lieux.

La C.F.D.T., dans son récent colloque sur l'énergie, a montré qu'une autre politique était possible, <sup>il y a</sup> diversification des sources d'énergie, la priorité aux énergies de flux non polluants telles la géo-thermie, l'énergie solaire, etc... aux énergies de stocks, <sup>réserve</sup> large débat des populations et des travailleurs concernés sur les choix et les risques.

La C.F.D.T., à travers sa plate-forme d'objectifs de juin 1977, propose un autre type de développement où les aspects qualité de la vie doivent devenir les éléments importants du niveau de vie permettant de consommer moins d'énergie et de diminuer les risques de pollution, *contrôle de la qualité*

### 3) LES CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES SONT SOURCE D'ACCIDENTS.

Comme pour les accidents du travail, les conditions de travail prises au sens large sont directement impliquées dans ce type de catastrophe :

*dirigeants du travail*

- la conception des bâtiments comme celle des entreprises,
- la sous-traitance dont les pavillons de complaisance représentent une des formes les plus inacceptables, *l'exploitation, division*
- la surestimation de la maîtrise technique des dirigeants.

Si l'objectif de sécurité était un objectif primordial, il serait parfaitement possible de concevoir des bateaux ainsi que leur aménagement qui répondent mieux à cet objectif. Cela est possible, les problèmes technologiques sont surmontables si on prend les moyens (voir la recherche spatiale). Cela suppose simplement la volonté politique et financière de le faire. <sup>il y a</sup> Les travailleurs qui sont aux manivelles et donc les mieux placés pour parler de leur sécurité doivent avoir la parole. Le représentant de la branche pétrole de la fédération de la Chimie vous présentera l'analyse qu'ils font.

De même l'utilisation des pavillons de complaisance dans <sup>des</sup> buts évidents d'échapper au fisc et à la réglementation du travail est une des formes de la sous-traitance. Elle accroît l'exploitation et l'aliénation des travailleurs avec un statut précaire. Les conditions d'une telle exploi-

tation sont génératrices d'accidents, de risques supplémentaires. La Fédération Générale des Transports et de l'équipement et la fédération des Gens de Mer feront le point sur cette question.

Enfin, la surestimation de la maîtrise technique par des technocrates qui sont loin du terrain, le progrès technique qui n'est pas mis au service des travailleurs et de la population, mais à celui des objectifs de profit des multinationales, conduisent à ces monstres de 230.000 tonnes et plus, qui amplifient les risques d'accidents niés avant qu'ils ne surviennent.

Un navire = un plein d'essence pour toutes les voitures du Parc Automobile Français, il faut le savoir !

Le gigantisme sans révision des normes est un scandale : l'accident s'est produit et se reproduira ici ou ailleurs.

La C.F.D.T. a déjà analysé cet aspect antérieurement lorsqu'elle a préparé et organisé sa conférence sur le progrès technique en 1976.

\* \* \*

*Belgique*

Dans cette région, le développement économique, donc les conditions d'emploi, sont étroitement liés à l'état du milieu <sup>matériel</sup> matériel et notamment de la mer. Si des conséquences immédiates sont visibles, il faudra du temps pour en apprécier toutes les conséquences en profondeur. Sur ce plan, les scientifiques apparaissent tous très réservés pour faire un diagnostic très précis.

C'est ce type d'inquiétude, mais aussi d'observations faites sur le terrain et d'expériences concrètes, qu'apporteront les camarades de la pêche, de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie.

Les camarades qui vont me succéder, vont approfondir, élargir tous ces aspects. La catastrophe de l'Amoco-Cadiz n'est pas seulement

un fait divers dramatique, mais un évènement politique. Cet évènement a déjà, et va avoir des conséquences graves sur l'emploi, la flore, la faune côtière et maritime, les ressources de toute une région. Au vu de ces conséquences, de leurs causes, la C.F.D.T. a décidé de se constituer partie civile ~~et de~~ <sup>pour</sup> élargir le débat afin de situer les véritables responsabilités et de défendre par tous les moyens légaux dont elle dispose, les intérêts des travailleurs et notamment leur emploi et leurs revenus.

En effet, <sup>supérieur pour</sup> nous sommes suffisamment éclairés par les déclarations gouvernementales que nous avons rappelées, faites lors de la catastrophe du Torrey-Canon, à ~~savoir que~~ Les moyens de prévention ne sont pris que sous la pression suivie de l'opinion publique organisée ; pour notre part, nous nous engageons ici comme sur d'autres catastrophes de ce type (Liévin, Merlebach, Feyzin, (le cap de la Hague) ~~et~~ poursuivre l'action ~~et~~ ; se constituer partie civile est un des moyens que nous utilisons.

La C.F.D.T. qui a l'ambition d'agir sur l'ensemble des conditions de travail et de vie des travailleurs, invite toutes les forces concernées à mettre en commun leurs efforts afin de résoudre les problèmes d'emploi, et d'environnement posés de manière dramatique et d'en empêcher le renouvellement.

\*

\*       \*

